

## Fiche signalétique (FS)

N° d'enr. : SP18030303

Date : 2018-03-29

Page 1 de 8

Nom : Comresse froide instantanée

# FICHE SIGNALÉTIQUE

Pour

## Comresse froide instantanée

Comresse froide instantanée — Urée

**Nom du client :** Rapid Aid Corp.

**Adresse du client :** 4120 A Sladeview Crescent, Mississauga (Ontario) L5L 5Z3 Canada

# Fiche signalétique (FS)

N° d'enr. : SP18030303

Date : 2018-03-29

Page 2 de 8

Nom : Compresse froide instantanée

## Fiche signalétique (FS)

Conforme à 91/155/EEC, 1907/2006 (REACH) et modifications, à la norme sur la communication de renseignements à l'égard des matières dangereuses de l'OSHA, 29 CFR 1910.1200; et aux exigences du Department of Labor Occupational Safety & Health Administration des États-Unis.

### **Statut réglementaire :**

Cette préparation n'est pas classée dangereuse selon la directive 199/45/CE de l'OSHA 29 CFR 1910.1200 des États-Unis; la Loi sur les produits dangereux (L.R.C. [1985], ch. H-3) du Canada; U.K. CHIP 2002 No. 1689; ou U.N. GHS ST/SG/AC 10/30.

Aucun des composants présents dans cette préparation à des concentrations égales ou supérieures à 0,1 % n'est répertorié comme cancérigène par le CIRC, le NTP, l'OSHA ou l'ACGIH.

## **SECTION 1 : IDENTIFICATION DU PRODUIT**

### **1.1 Identificateur du produit :**

Compresse froide instantanée

### **1.2 Usage recommandé et restrictions d'utilisation :**

Usage recommandé :

Application à froid pour le traitement par le froid

### **1.3 Détails des fournisseurs :**

Fabricant : Rapid Aid Corp.

Adresse : 4120 A Sladeview Crescent, Mississauga (Ontario) L5L 5Z3 Canada

Téléphone : 905 820-4788

## **SECTION 2 : IDENTIFICATION DE DANGERS**

### **CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE :**

Cette préparation n'est pas classée dangereuse selon la directive 1999/45/CE de l'OSHA 29 CFR 1910.120 des États-Unis;

la Loi sur les produits dangereux (L.R.C. [1985], ch. H-3) du Canada; U.K. CHIP 2002 No. 1689; ou U.N. GHS ST/SG/AC 10/30.

**ÉLÉMENTS DE L'ÉTIQUETTE DU SGH :** La substance est classée et étiquetée selon le Système général harmonisé (SGH).

### **PICTOGRAMMES DES DANGERS ET MOT-INDICATEUR :**

Ce produit n'est pas un article dangereux et n'a pas à être étiqueté.

### **COMPOSANTS DANGEREUX DÉTERMINANTS POUR L'ÉTIQUETAGE :**

Aucun

### **MENTIONS DE DANGER :**

Aucune

### **INSTRUCTIONS D'USAGE :**

#### **Prévention**

Aucune

#### **Intervention**

Aucune

#### **Entreposage**

Aucune

#### **Élimination**

Aucune

# Fiche signalétique (FS)

N° d'enr. : SP18030303  
Nom : Comresse froide instantanée

Date : 2018-03-29

Page 3 de 8

**SYSTÈME DE CLASSIFICATION : DÉFINITIONS DE LA NFPA : 0 — MINIME, 1-LÉGER, 2 — MOYEN, 3-ÉLEVÉ, et 4 — EXTRÊME**

DIAMANT D'ÉVALUATION NFPA (ÉCHELLE 0-4)

SANTÉ=2

FEU=0

RÉACTIVITÉ=0

**ÉVALUATIONS DU HMIS (ÉCHELLE 0-4) :**

**SANTÉ : 2**

**FEU : 0**

**RÉACTIVITÉ : 0**

## SECTION 3 : RENSEIGNEMENTS SUR LA COMPOSITION

**COMPOSITION :** *Mélange comprenant les éléments suivants*

| IUPAC | Concentration (en pourcentage du poids, %) | FORMULE MOLÉCULAIRE | IDENTIFICATEURS

Eau	40-60	H <sub>2</sub> O	CAS : 7732 — 18-5
Urée	40-60	CH <sub>4</sub> N <sub>2</sub> O	CAS : 57-13-6

## SECTION 4 : PREMIERS SOINS

### DESCRIPTION DES PREMIERS SOINS

**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :** Si des soins médicaux sont nécessaires. Montrer cette fiche signalétique au médecin traitant.

**PRINCIPALES VOIES DE PÉNÉTRATION :** Contact avec les yeux et la peau; ingestion; inhalation.

**EN CAS D'INHALATION :** Déplacer la victime à l'air frais. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Ne pas faire le bouche-à-bouche si les victimes ont ingéré ou inhalé la substance.

**EN CAS DE CONTACT CUTANÉ :** Retirer les vêtements contaminés et les chaussures. Se laver avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin en cas d'inconfort.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :** Rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin en cas d'inconfort.

**EN CAS D'INGESTION :** Rincer la bouche avec beaucoup d'eau. Faire boire beaucoup d'eau à la victime. Ne pas faire vomir.

### SYMPTÔMES ET EFFETS LES PLUS IMPORTANTS, AIGUS ET À RETARDEMENT :

Aucune information disponible.

# Fiche signalétique (FS)

N° d'enr. : SP18030303

Date : 2018-03-29

Page 4 de 8

Nom : Compresse froide instantanée

## SECTION 5 : DONNÉES SUR LES RISQUES DE FEU ET D'EXPLOSION

**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX** : Liquide non inflammable.

**POINT D'ÉCLAIR** : Aucune information disponible.

**TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION** : Aucune information disponible.

**MOYENS D'EXTINCTION** : Agent chimique en poudre, dioxyde de carbone, mousse résistante à l'alcool

**TECHNIQUES SPÉCIALES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE** : AUCUNE

**RISQUES PARTICULIERS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION** : La combustion de vapeurs et de liquides peut produire du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone et d'autres gaz dangereux.

**PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX** : Monoxyde de carbone, oxyde d'azote

## SECTION 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

### PRÉCAUTIONS PERSONNELLES, ÉQUIPEMENT DE PROTECTION ET PROCÉDURES D'URGENCE

1. Tenir à l'écart de toute source d'ignition. Assurer une aération suffisante. Prendre des mesures préventives pour éviter les décharges statiques.
2. Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et dans un lieu protégé du vent. Utiliser un équipement de protection individuel. Éviter de respirer les vapeurs et tout contact avec la peau et les yeux.
3. Porter des vêtements de protection, des gants, des lunettes de sécurité et un masque antipoussière.

### MESURES À PRENDRE EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT :

1. Tenir à l'écart de toute source d'ignition. Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et de l'équipement antidéflagrant.
2. Absorber le produit déversé avec du sable sec ou une matière absorbante inerte. En cas de déversement important, contenir le déversement avec un mur de protection.
3. Les matières recueillies ou collées doivent être éliminées rapidement, conformément aux lois et règlements appropriés.

### PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES :

1. Empêcher toute fuite ou tout déversement de se poursuivre s'il est sécuritaire de le faire.
2. Ne pas laisser le produit entrer dans les drains.

# Fiche signalétique (FS)

N° d'enr. : SP18030303

Date : 2018-03-29

Page 5 de 8

Nom : Comresse froide instantanée

## SECTION 7 : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

### PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR LA MANUTENTION ET L'ENTREPOSAGE SÉCURITAIRES :

#### Mesures de protection

Effectuer la manipulation dans un endroit bien ventilé.

Porter l'équipement de protection approprié.

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter l'inhalation de vapeurs et d'émanations.

#### Mesures de prévention des incendies

Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes.

Prendre des mesures préventives pour éviter les décharges statiques.

#### Mesures visant à prévenir la production d'aérosols et de poussière

Sans objet

#### AUTRES PRÉCAUTIONS :

Laver les mains et le visage après avoir utilisé les substances.

Remplacer immédiatement les vêtements contaminés.

En plus de l'utilisation mentionnée dans les premières parties, il y a d'autres utilisations finales imprévues.

## SECTION 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

### PROTECTION RESPIRATOIRE :

Utiliser un appareil respiratoire approprié si les limites d'exposition sont dépassées ou si une irritation ou d'autres symptômes sont ressentis. Type de filtre recommandé : solvant organique à faible ébullition, type AX, brun, conforme à EN371.

### PROTECTION OCULAIRE :

Lunettes de sécurité bien ajustées (approuvées par EN 166 [UE] ou NIOSH [É.-U.]).

### PROTECTION CUTANÉE :

Porter des vêtements de protection.

### CONTRÔLES TECHNIQUES :

S'assurer que la ventilation est adéquate, surtout dans les zones confinées. S'assurer qu'il y a des postes pour le lavage des yeux et des douches de sécurité à proximité de l'aire de travail.

**AUTRE ÉQUIPEMENT OU VÊTEMENTS DE PROTECTION :** Aucun

## SECTION 9 : CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES/CHIMIQUES

**pH :**

Sans objet

**Point d'ébullition :**

Aucune information disponible

**Point de congélation :**

Aucune information disponible

**Densité relative (h20 = 1) :**

Aucune information disponible

**Tension de vapeur (mm Hg) :**

Aucune information disponible

**Densité de vapeur (AIR = 1) :**

Aucune information disponible

**Taux d'évaporation (acétate de butyle=1) :** Aucune information disponible

**Solubilité dans l'eau :**

Soluble dans l'eau

**Apparence et odeur :**

Granules et liquide

# Fiche signalétique (FS)

N° d'enr. : SP18030303

Date : 2018-03-29

Page 6 de 8

Nom : Comresse froide instantanée

## SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**STABILITÉ** : Stable dans des conditions normales d'utilisation et d'entreposage.

**CONDITIONS À ÉVITER** : Fond et se décompose dans une chaleur intense.

**INCOMPATIBILITÉ (MATIÈRES À ÉVITER)** : Base forte, acide fort

**PRODUITS OU SOUS-PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX** : Monoxyde de carbone, oxyde d'azote

**POLYMÉRISATION DANGEREUSE** Aucune polymérisation.

## SECTION 11 : RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

**INSTRUCTIONS D'USAGE** : Si des soins médicaux sont nécessaires. Montrer cette fiche signalétique (FS) au médecin traitant.

### EFFETS POSSIBLES SUR LA SANTÉ :

INHALATION Aucune information disponible.

YEUX Aucune information disponible.

PEAU Aucune information disponible.

INGESTION Aucune information disponible.

ORGANES CIBLES Aucune information disponible.

**VOIES PRINCIPALES D'EXPOSITION** Percutané, inhalation

**EFFETS POTENTIELS DE L'EXPOSITION CHRONIQUE** Aucune information disponible.

**IRRITATION/SENSIBILISATION** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**TERATOGENICITÉ** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**MUTAGÉNICITÉ** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## SECTION 12 : RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

**ÉCOTOXICITÉ** : Aucune information disponible.

**BIODÉGRADABILITÉ** : Aucune information disponible.

**BIOACCUMULATION** : Aucune information disponible.

**MOBILITÉ** : Aucune information disponible.

**AUTRES EFFETS INDÉSIRABLES** : L'urée ne répond pas aux critères de PBT et de vPvB conformément au règlement (EC) no 1907/2006, annexe XIII.

# Fiche signalétique (FS)

N° d'enr. : SP18030303

Date : 2018-03-29

Page 7 de 8

Nom : Comresse froide instantanée

## SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

**ÉLIMINATION DES DÉCHETS :** Il faut consulter les lois et règlements nationaux et locaux pertinents avant l'élimination.

## SECTION 14 : RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT

### NUMÉRO ONU

DOT,ADR,IMDG,IATA : Sans objet

### TEMPS D'EXPÉDITION APPROPRIÉ DE L'ONU

DOT : Sans objet

ADR : Sans objet

IMDG, IATA : Sans objet

### CATÉGORIES DE DANGER DE TRANSPORT

Le produit n'est pas classé comme dangereux selon DOT, ADR, IMDG, IATA

ÉTIQUETTE DE DANGER Sans objet

CATÉGORIE DOT : Sans objet

ÉTIQUETTE : Sans objet

CATÉGORIE ADR : Sans objet

ÉTIQUETTE : Sans objet

CATÉGORIE IMDG, IATA : Sans objet

ÉTIQUETTE : Sans objet

GROUPE D'EMBALLAGE : Sans objet

INSTRUCTION D'EMBALLAGE : Sans objet

DISPOSITIONS SPÉCIALES : Sans objet

QUANTITÉ LIMITÉE (LQ) DE L'IMDG : Sans objet

QUANTITÉS EXCEPTÉES (EQ) : Sans objet

RÈGLEMENT TYPE DE L'ONU; TMD (18E)

ORM-D : Sans objet

## SECTION 15 : INFORMATION RÉGLEMENTAIRE

### RÈGLEMENTS FÉDÉRAUX DES ÉTATS-UNIS :

TSCA (TOXIC SUBSTANCE CONTROL ACT) : Non inscrit

CERCLA/SARA – SUBSTANCES DANGEREUSES ET LES QUANTITÉS

À DÉCLARER : Non inscrit

302 SUBSTANCES EXTRÊMEMENT DANGEREUSES EPCRA RQS : Non inscrit

302 SUBSTANCES EXTRÊMEMENT DANGEREUSES TPQS : Non inscrit

CERCLA/SARA —313 — DÉCLARATION DES ÉMISSIONS : Non inscrit

## Fiche signalétique (FS)

N° d'enr. : SP18030303

Date : 2018-03-29

Page 8 de 8

Nom : Compresse froide instantanée

### RÈGLEMENTATION ÉTATIQUE DES ÉTATS-UNIS :

CALIFORNIE — 8 CCR SECTION 339 — LISTE DES SUBSTANCES DANGEREUSES

DU DIRECTEUR : Non inscrit

### RÈGLEMENTATION INTERNATIONALE :

CLASSE DE POLLUTION DES EAUX (ALLEMAGNE) : Non inscrit

LISTE INTÉRIEURE DES SUBSTANCES (LIS) CANADA : Non inscrit

SIMDUT — LISTE DE DIVULGATION DES INGRÉDIENTS : Non inscrit

## SECTION 16 : AUTRES RENSEIGNEMENTS

Date de préparation/dernière révision : 2018-3-29

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :** Cette FS a été préparée conformément à : 91/155/EEC, 1907/2006 (REACH) et modifications, la norme sur la communication de renseignements à l'égard des matières dangereuses de l'OSHA, 29 CFR 1910.1200; et les exigences du Department of Labor Occupational Safety & Health Administration des États-Unis.

**AVERTISSEMENT :** Les renseignements fournis dans cette fiche signalétique ont été compilés de bonne foi à partir de notre expérience et des données présentées dans diverses publications techniques. Une FS d'une substance n'est pas principalement destinée à être utilisée par le consommateur en général, mais plutôt axée sur les dangers liés au travail avec la matière. Elle est réputée exacte et elle représente les meilleurs renseignements actuellement disponibles. CEPENDANT, STS (Shanghai) Company Limited NE DONNE AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADAPTATION À UNE FIN PARTICULIÈRE OU À TOUT AUTRE TYPE, EXPLICITE OU IMPLICITE, EN CE QUI CONCERNE LES PRODUITS DÉCRITS OU LES DONNÉES OU LES RENSEIGNEMENTS FOURNIS, ET N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ DÉCOULANT DE L'UTILISATION DE CES PRODUITS OU DE CES DONNÉES. Les utilisateurs devraient mener leurs propres recherches pour déterminer si l'information convient à leurs fins particulières, et assumer tous les risques découlant de leur utilisation du matériel. L'utilisateur est tenu de se conformer à toutes les lois et à tous les règlements relatifs à l'achat, à l'utilisation, à l'entreposage et à l'élimination du matériel, et il doit connaître et suivre les procédures de manipulation sécuritaire généralement reconnues. En aucun cas STC (Shanghai) Company Limited ne peut être tenue responsable des pertes ou des dommages subis par une personne, des profits perdus ou de tout dommage spécial, indirect, accessoire, consécutif ou exemplaire, quelle que soit la situation, même si STC (Shanghai) Company Limited a été informée de la possibilité de tels dommages. Nous nous réservons le droit de mettre à jour de temps à autre les FS à mesure que de nouveaux renseignements deviennent disponibles. Il incombe à l'utilisateur de s'assurer qu'il a en main la dernière révision disponible.

\*\*\*\*\* Fin du rapport d'essai\*\*\*\*\*